

REVUE D'HISTOIRE

DES FACULTÉS DE DROIT
ET DE LA CULTURE JURIDIQUE

LECTURES DE... N° 14 :

LA SOCIÉTÉ CONTRE L'ETAT
(Editions de Minuit, 1974)
de Pierre CLASTRES

Journée d'étude organisée le 13 mai 2023 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, textes mis en ligne le 23 janvier 2026.

Pour citer cet article : Pierre Bonin et Pierre Brunet, « Clastres contre l'Etat : Eléments Argumentaires », *Revue d'histoire des Facultés de droit*, 2025, Hors série *Lectures de... n° 14 : La Société contre l'Etat* (Editions de Minuit, 1974), de Pierre Clastres.

En ligne sur :

<https://univ-droit.fr/recherche/actualites-de-la-recherche/manifestations/46682-lectures-de-la-societe-contre-l-etat-de-pierre-clastres-editions-de-minuit-1974>

CLASTRES CONTRE L'ETAT : ELÉMENTS ARGUMENTAIRES

Pierre BONIN

Professeur d'histoire du droit,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Pierre BRUNET

Professeur de droit public,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

NB. Les lignes ci-après reproduisent ne varietur le bref argumentaire envoyé aux intervenants en amont de la rencontre.

La société contre l'Etat de Pierre Clastres (Paris, Les éditions de Minuit, 1974) est un livre qui a fait date, régulièrement réédité. La qualité de son information ethnographique, à partir d'observations assez parcellaires, et avec des grilles d'interprétation trop systématiques, a été largement contestée par les spécialistes. Sa proposition théorique, de penser à partir d'exemples sud-américains, principalement Guayaki et Guarani, une expérience concrète d'anarchie, au sens de l'ordre sans le pouvoir, a été infiniment et passionnément discutée. L'ouvrage, volontiers provocateur, réducteur, n'en demeure pas moins un classique toujours lu, dans des perspectives très diverses, et une contribution majeure à l'épistémologie de l'anthropologie autant qu'à l'histoire de la pensée politique et des concepts juridiques. Il s'agissait en effet de donner à voir une forme autre du développement humain, non seulement sans relations de pouvoir ni de domination, mais même - et surtout - ayant élaboré des modes de neutralisation de leur émergence.

S'il a donc donné lieu à de très nombreux commentaires, le volume n'a pas été suffisamment envisagé au travers de la très large

transversalité disciplinaire de sa réception, complexe et parfois contradictoire si l'on en juge par les usages qui s'en sont autorisés. Le projet de la journée du 13 janvier 2023 est donc de réunir des spécialistes des différents champs concernés.

Une thématique particulière intéresse plus spécifiquement les juristes, et fait de *La société contre l'Etat* également un bon support de réflexion sur le droit, il s'agit des emplois du mot Etat, de ses équivalences et de sa définition. Un second volet de la rencontre consiste donc, dans une perspective historiographique, à réunir des spécialistes de différentes périodes, depuis les mondes sans écriture jusqu'aux temps modernes, pour interroger à la lumière des emplois qu'en fait Clastres les usages du mot Etat, dans un mouvement d'engendrement permanent où chaque séquence du découpage des temps revendique une définition de l'Etat qui l'inclut dans une continuité jusqu'au présent (les Etats gaulois, la Cité-Etat, l'Etat moderne et sa genèse médiévale etc.).

Cette rencontre constitue la quatorzième des *Lectures de...*, développées depuis quelques années dans différentes universités, par la Société pour l'histoire des Facultés de droit et de la culture juridique, qui assure sur son site la publication des actes de la journée.